

Pour diffusion immédiate
CNW 01
et hebdomas de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Annnonce d'une entente spécifique pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie du créneau d'excellence Techno-mines souterraines en Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 5 septembre 2008 – Le ministre du Travail et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, M. David Whissell, a profité de son passage dans la région pour annoncer la signature d'une entente spécifique en lien avec le créneau Techno-mines souterraines, au nom du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et ministre du Tourisme, M. Raymond Bachand, du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, de la ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), M^{me} Julie Boulet, et de la ministre des Affaires municipales et des régions, M^{me} Nathalie Normandeau. Cette entente spécifique porte sur le financement de Mines Innovation Solutions Applications (MISA), l'organisme chargé de la mise en œuvre de la stratégie régionale du créneau d'excellence Techno-mines souterraines dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le président du comité régional ACCORD de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Raymond Grenier, le président du comité de créneau Techno-mines souterraines, M. Marcel Faucher, le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Jean-Pierre Charron, ainsi que le surintendant général de la mine Mouska IAMGOLD Corporation, M. Alain Grenier, ont signé l'entente au nom de la région.

« Cette entente spécifique triennale permettra de soutenir la mise en œuvre de la stratégie du créneau Techno-mines souterraines et d'assurer le fonctionnement du MISA jusqu'en 2011, avec un budget de 255 000 \$ par année, soit un total de 765 000 M\$ », a soutenu M. Whissell. Les partenaires concernés contribuent au financement de l'entente, selon la répartition suivante : le MDEIE 240 000 \$; Emploi Québec 210 000 \$; la CRÉ 210 000 \$; le MRNF 30 000 \$ et IAMGOLD Corporation 75 000 \$ sous forme de ressources matérielles.

L'entente spécifique poursuit quatre objectifs principaux :

- Réaliser des projets déterminés par les filières d'experts et issus du plan d'action;
- Mettre à jour le plan d'action chaque année;
- Promouvoir le créneau et garantir sa représentation, pour le rayonnement de l'expertise minière régionale;
- Encourager et soutenir la convergence et la synergie des interventions de l'ensemble des partenaires du secteur minier.

MISA est un organisme sans but lucratif, créé dans la foulée de la signature de l'entente de mise en œuvre du créneau d'excellence Techno-mines souterraines en Abitibi-Témiscamingue, le 31 mars 2006, dans le cadre du projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement). Cette entente est le résultat des travaux pilotés par un comité de créneau réunissant les principaux acteurs du développement de l'industrie minière et du développement régional, sous la responsabilité du comité régional ACCORD. Elle reconnaît, notamment, la stratégie et le plan d'action pour le développement du créneau.

« Cette entente spécifique démontre l'appui du gouvernement du Québec au développement du créneau d'excellence Techno-Mines souterraines. Nous souhaitons que la région de l'Abitibi-Témiscamingue occupe une place prépondérante sur l'échiquier mondial de l'exploitation des gisements souterrains de métaux de base, métaux précieux et de diamants », a conclu le ministre David Whissell.

Sources :

Anne-Sophie Desmeules
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement
économique, de l'Innovation et de l'Exportation
et ministre du Tourisme
418 691-5650

Marisol Schnorr
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Travail et
ministre responsable de la région de
l'Abitibi-Témiscamingue
418 643-5297